

ACTION URGENTE

OUZBÉKISTAN. UN PISCICULTEUR TORTURÉ ET EMPRISONNÉ À L'ISSUE D'UN PROCÈS INIQUE

Le 19 février dernier, le pisciculteur Aramais Avakian a été condamné à sept ans de prison à l'issue d'un procès inique pour « conspiration en vue de commettre des actes anticonstitutionnels ». Cet homme est détenu depuis le 4 septembre 2015 et a été victime de torture.

Le pisciculteur **Aramais Avakian** a été condamné à sept ans de prison le 19 février 2016. Il est accusé de conspiration en vue de commettre des actes anticonstitutionnels, sabotage, production ou diffusion de contenus dangereux, participation aux activités d'une organisation religieuse extrémiste et vol, respectivement au titre des articles 159, 161, 244 et 169 du Code pénal ouzbek. Cet homme nie les faits qui lui sont reprochés. La dernière audience du procès, qui s'est déroulé devant le tribunal pénal régional de Djizak, dans le nord-est de l'Ouzbékistan, a duré un peu plus d'une heure. L'épouse du prévenu n'a pas été autorisée à entrer dans la salle et selon les informations dont dispose Amnesty International, l'avocat de la défense a été radié du barreau trois jours auparavant. D'après un proche, l'un des témoins à charge aurait été battu et aurait subi des pressions pour incriminer Aramais Avakian. Ce dernier a l'intention de faire appel.

Le 4 septembre dernier, les proches d'Aramais Avakian et de quatre de ses amis ont signalé leur disparition. Le lendemain, les familles de deux de ces hommes ont reçu des SMS provenant de numéros kazakhs inconnus, indiquant que les intéressés étaient partis faire le « djihad ». Quarante jours plus tard, les autorités ont informé les proches des cinq disparus qu'ils se trouvaient tous en détention depuis le 4 septembre, ce qui suggère que les SMS n'ont pas été envoyés par ces hommes. Des défenseurs des droits humains ouzbeks ont découvert que des agents du Service de la sécurité nationale (SSN) avaient bloqué la voiture dans laquelle se trouvaient Aramais Avakian et ses amis, les avaient forcés à sortir et leur avaient mis une cagoule sur la tête avant de les conduire dans un centre de détention du SSN à Tachkent, la capitale du pays, où les cinq hommes ont été placés en détention au secret et soumis à des actes de torture visant à les pousser à signer des « aveux ». Ceux-ci ont ensuite été amenés au centre de détention provisoire de Djizak, où ils se trouvent actuellement. Lors de l'audience du 2 février, tous les accusés, à l'exception d'Aramais Avakian, ont « avoué » les faits qui leur étaient reprochés et demandé pardon.

La famille d'Aramais Avakian a pu le voir pour la première fois depuis sa disparition lors d'une audience, le 6 janvier dernier. Cet homme présentait des ecchymoses sur les mains, avait perdu beaucoup de poids et pouvait à peine se tenir debout. Il a été conduit au tribunal sur un brancard. Les médias ont cité un agent des services chargés de l'application des lois, qui a expliqué qu'Aramais Avakian s'était cassé une jambe « en tombant de sa chaise ». Certaines sources proches du prévenu affirment qu'il a reçu des décharges électriques.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en ouzbek, en russe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à diligenter sans délai une enquête impartiale et efficace sur les allégations de torture et d'autres mauvais traitements formulées par Aramais Avakian, et à traduire les responsables présumés en justice ;
- appelez-les à veiller à ce que cet homme jouisse de toutes les garanties juridiques en détention, ce qui comprend le libre accès à l'avocat de son choix, et bénéficie des soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- engagez-les à s'assurer que son procès en appel se déroule dans le respect total des normes internationales en matière d'équité.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 1^{er} AVRIL 2016 À :

Procureur général

Ihtior Abdullaev

Prosecutor General's Office

ul. Gulyamova 66

Tashkent 100047, Ouzbékistan

Fax : +998 71 133 39 17

Courriel : info@prokuratura.uz

Formule d'appel : *Dear Prosecutor*

General, / Monsieur le Procureur

général,

Ministre de l'Intérieur

Adham Ahmedbaev

Ministry of Internal Affairs

ul. Junus Rajabiy 1

Tashkent 100029, Ouzbékistan

Fax : + 998 71 233 89 34

Courriel : info@mvd.uz

Formule d'appel : *Dear Minister, /*

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Président du Service de sécurité national

Rustam Inoyatov

Predsedatel Sluzhby Nacionalnoj

bezopasnosti Respubliki Uzbekistan

Ulica Matbuotchilar 9

Tashkent, Ouzbékistan

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Ouzbékistan dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.



ACTION URGENTE

OUZBÉKISTAN. UN PISCICULTEUR TORTURÉ ET EMPRISONNÉ À L'ISSUE D'UN PROCÈS INIQUE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Aramais Avakian possède une ferme piscicole à Djizak. Ses proches pensent que les autorités le prennent pour cible car elles aimeraient s'approprier cette entreprise florissante.

La dernière audience du procès devait avoir lieu le 18 février. Néanmoins, après avoir attendu plusieurs heures devant le tribunal, la famille du prévenu a appris qu'elle avait été reportée au lendemain. Le 19 février, lorsque l'épouse d'Aramais Avakian est arrivée au tribunal à 9 heures, on lui a dit que l'audience n'avait pas commencé, et elle n'a pas pu entrer dans le bâtiment avant 10 heures. Après avoir passé le premier contrôle de sécurité, on lui a dit que l'audience était en cours depuis 9 heures et qu'elle ne pouvait pas y assister.

La torture est monnaie courante au sein du système pénal ouzbek. Les autorités y ont largement recours pour faire face à la dissidence, combattre les menaces réelles ou présumées contre la sécurité et sévir contre les opposants politiques. Les forces de sécurité infligent ces sévices à des personnes – hommes et femmes confondus – inculpées d'infractions pénales telles que vol et homicide, ou tombées en disgrâce auprès des autorités, parmi lesquelles d'anciens fonctionnaires, des policiers et des entrepreneurs. Toutefois, depuis ces 15 dernières années, les personnes accusées d'atteinte à la sûreté de l'État ou à la législation antiterroriste, ou condamnées pour ce type d'infractions, sont celles qui risquent tout particulièrement d'être victimes de torture ou d'autres mauvais traitements.

D'anciens détenus, dont des défenseurs des droits humains, ont décrit les méthodes employées : coups de matraque, de barres de fer ou de bouteilles d'eau alors que la personne est menottée à un radiateur ou suspendue au plafond, asphyxie au moyen d'un sac en plastique ou d'un masque à gaz avec l'arrivée d'air en position fermée, insertion d'aiguilles sous les ongles, décharges électriques, aspersion d'eau glacée et viol. D'après les informations dont dispose Amnesty International, dans la plupart des cas, les autorités ne mènent aucune enquête efficace sur les allégations de torture et d'autres mauvais traitements formulées par les détenus.

L'organisation a recueilli des renseignements sur l'affaire de Vahit Güneş, riche homme d'affaires turc qui gérait une chaîne de magasins en Ouzbékistan jusqu'à son arrestation en 2011. Celui-ci a passé 10 mois dans un centre de détention du SSN à Tachkent, de mars 2011 jusqu'à sa libération à la faveur d'une grâce présidentielle en décembre de la même année. Lui et ses quatre coaccusés, qui étaient aussi ses associés, ont ensuite été renvoyés en Turquie. Il a expliqué qu'il avait été victime de torture, comme d'autres personnes, aux mains d'agents du SSN qui voulaient ainsi les contraindre à signer des « aveux », et que ni lui ni ses compagnons n'avaient pu choisir leurs avocats. Il a ajouté que d'autres détenus avaient été victimes d'actes de torture ayant parfois entraîné la mort.

Pour en savoir plus sur la torture en Ouzbékistan, consultez le rapport *Secrets and Lies: Forced confessions under torture in Uzbekistan* (<https://www.amnesty.org/en/documents/eur62/1086/2015/en/>).

Nom : Aramais Avakian
Homme

AU 40/16, EUR 62/3474/2016, 19 février 2016